



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR Règlement numéro 2465

Avis est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 20 septembre 2021, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement suivant :

No 2465      Autorisant la préparation de plans et devis pour le prolongement de la rue Irénée-Vachon et la construction d'une rue reliant la rue Helen-Bristol au chemin Saint-Simon, décrétant lesdits travaux ainsi que tous travaux connexes ou dépenses accessoires et autorisant une dépense et un emprunt de 10 000 000 \$ à cette fin.

Avis est aussi donné que ce règlement a reçu les approbations légales suivantes :

- par les personnes habiles à voter, les 4, 5, 6, 7 et 8 octobre 2021;
- par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 21 décembre 2021.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 12 janvier 2022

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate